

## VILLE DE CARCASSONNE

N° 25172

### DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 21 Decembre 2023  
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

### **EXPOSITION DU 17 NOVEMBRE 2025 AU 20 FÉVRIER 2026 EXPOSITION 'JEAN CAMBEROQUE, LE PEINTRE DU MIDI NOIR'**

\*\*\*\*\*

#### **chapelle saint françois xavier**

La Ville de Carcassonne a affecté un lieu dédié à des évènements culturels à la Chapelle Saint François Xavier sis 50 rue Barbès à Carcassonne.

Compte tenu de l'intérêt du grand public pour des expositions contemporaines et fort du succès remporté par les expositions précédentes, j'ai décidé d'inclure à la programmation culturelle estivale, l'exposition « Jean CAMBEROQUE » proposée par son fils Charles-Benoît CAMBEROQUE à la chapelle Saint François Xavier.

Je décide également de sa mise à disposition de manière temporaire du 17 novembre 2025 au 1<sup>er</sup> mars 2026 (date maximale de restitution des œuvres)

**Cette exposition sera ouverte au public du vendredi 28 novembre 2025 au samedi 31 janvier 2026 du mardi au samedi.**

Un montant de 2 500.00 €TTC sera imputé sur le 011 – 6288 – 30 – 303008

La ville remboursera à l'artiste les frais d'hébergement du 27 novembre (soir du vernissage).

Il convient de signer et exécuter tout acte ou document lié à intervenir.

Carcassonne, le 19 novembre 2025

Le Maire,  
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20251119-27807-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2025

Publication : 02/12/2025